



AVIS D'INFORMATION

BIEN TRIER SES DÉCHETS : COMMENT FAIRE À SAINT-PAIR ?

En France, en moyenne, un adulte produit 374 kg de déchets par an. Les déchets ont un coût économique et écologique conséquent ! Pour préserver notre cadre de vie de qualité, réduire notre impact sur l'environnement et limiter la facture, nous devons agir sur ces déchets, en les triant du mieux possible et en gardant à l'esprit que **le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas**. Pour cela, nous devons nous poser les bonnes questions...

LES DÉCHETS RECYCLABLES

Quoi?

Plusieurs types de déchets sont recyclables : le verre, les emballages métalliques ou en carton, les bouteilles et flacons en plastique, le papier...

Mais le recyclage n'est possible que si vous les triez avant !



Où?

Pour augmenter les possibilités de tri, des colonnes enterrées ont été installées sur la commune de Saint-Pair-sur-mer. **Pour connaître le point d'apport volontaire le plus proche de chez vous, reportez-vous aux plans du verso...**

Les conteneurs jaunes sont destinés aux emballages (plastique, métal, carton, papier), et les verts aux bouteilles et flacons en verre.

Vous pouvez aussi utiliser les autres points d'apport volontaire (colonnes enterrées ou conteneurs aériens) du territoire de la Communauté de Communes.

LE VERRE

bouteilles,
pots, bocaux



LES EMBALLAGES MÉNAGERS



Et après?

Une fois collectés, les emballages ménagers sont envoyés dans des centres de tri, où ils sont séparés par catégories et revendus à des usines de recyclage. Quant au verre, il part dans une verrerie, pour être utilisé dans la fabrication de nouveaux produits (flacons, bouteilles...). Le verre se recycle ainsi à l'infini ! **En entrant dans la fabrication de nouveaux produits, les déchets recyclables participent à la création d'un cercle de consommation plus respectueux de la nature.**

Un doute ? Une question ?
02 33 91 92 60
www.granville-terre-mer.fr



INTERDITS : porcelaine, vaisselle, vitres, miroirs

LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Quoi ?

Les Ordures Ménagères résiduelles sont les déchets non [encore] recyclables et non dangereux. Il s'agit principalement des restes alimentaires, cartons souillés, pots de yaourt, barquettes alimentaires, films plastiques...

Où ?

Vous disposez soit de bacs roulants individuels, soit de points d'apport volontaire. **Pour connaître le point d'apport volontaire le plus proche de chez vous, reportez-vous aux plans ci-contre.**

Qu'il s'agisse des bacs roulants individuels ou des points d'apport volontaire, les ordures ménagères résiduelles doivent être contenues dans des sacs poubelles fermés.

Quand ?

Les Ordures Ménagères résiduelles sont collectées le jeudi matin pour Saint-Pair bourg et le vendredi matin pour le secteur de Kairon. **Pour éviter tout oubli de ramassage, il vous est demandé de sortir les bacs individuels la veille au soir, devant votre habitation.**



LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

pots et barquettes en plastique, restes alimentaires, cartons souillés, blisters, films et sacs plastiques...



LA DÉCHÈTERIE MALLOUET

Située sur la commune de Granville, la déchèterie Mallouet récupère les encombrants, déchets verts, gravats, métaux, cartons, déchets électriques et électroniques (lampes, micro-ondes, téléviseur...), déchets dangereux...

Horaires : du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h (fermeture le jeudi en période hivernale)

Tout dépôt sauvage de déchets est considéré comme une infraction et est susceptible de faire l'objet d'une contravention pouvant aller de 35 € à 1 500 € (articles R632-1 et R635-8 du Code Pénal).

Secteur Saint-Pair bourg



Secteur Kairon



source Geoportail 2014 - réalisation CCSTM

● Emballages ● Verre ● Ordures ménagères

Et après ?

Une fois collectées, les Ordures Ménagères résiduelles sont destinées à être enfouies ou incinérées dans des centres de traitement adaptés.



Pensez au compostage !

Vous avez un jardin ? Vous ne savez pas quoi faire de vos tontes de pelouse et de vos épluchures de légumes ? Pensez à les composter ! Vous produirez un "engrais" de qualité, tout en faisant un geste pour la planète...

En respectant ces consignes, vous contribuez activement à la propreté de votre quartier !